



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E70113

VALABLE JUSQU'AU

16/05/2027

ÉDITÉ LE

18/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MUNDOLSHEIM CEDEX

Siret : 422 400 994 00063

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés : 4023031

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 0310002573

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 0310002573

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : CTRE DE RENOVATION DE L'HABITAT

Sigle : CRH

5 RUE DE L'INDUSTRIE

67116 REICHSTETT

Téléphone : 06 11 43 21 72

Fax : 03 90 22 71 41

Portable : 06 11 43 21 72

Site Internet : <http://agences.groupelecarre.com/18-groupe-le-carre-strasbourg-cr>

E-mail : mail.crh@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

SCHUTTER NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/01/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	05/12/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	05/12/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	07/07/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/07/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.